

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

HORAIRE D'ETE - Rappel

Comme l'année passée, il a été décidé de modifier les horaires de travail en fonction de "l'heure d'été" française, applicable pendant une période allant du 3 avril au 25 septembre 1977.

Le règlement suivant a été retenu :

1. L'heure officielle du CERN restera l'heure suisse sur la totalité du domaine de l'Organisation.
2. L'horaire de travail normal sera de 08h.00 à 17h.00, avec une interruption d'une heure pour le déjeuner aux mêmes heures qu'actuellement.
3. Les horaires spéciaux (équipes, ateliers, etc.) resteront inchangés, sauf circonstances exceptionnelles à apprécier par les Chefs de Division.

J.B. Adams - Directeur général Exécutif L. Van Hove - Directeur général de la Recherche

COMMISSION DE RECLASSEMENT

La nouvelle Commission de Reclassement vient d'être constituée conformément aux dispositions de la Fiche d'information s'y référant publiée en janvier 1977.

Composition de la Commission pour l'année 1977 :

Président : R. Magny / SB
Vice-Président : C. Bovet / SPS
Assesseur nommé par l'Administration : D. Warner / PS
Suppléant : H. Wenninger / EF
Assesseur nommé par l'Association : G. Fievez / SPS
Suppléant : B. Nicolai / PS .

REHABILITATION BOARD

In accordance with the Information Sheet published in January 1977 concerning the Rehabilitation Board, the new Board has now been established. The members for 1977 are :

Chairman : R. Magny / SB
Alternate : C. Bovet / SPS
Assessor nominated by the Administration: D. Warner / PS
Alternate : H. Wenninger / EF
Assessor nominated by the Staff Association : G. Fievez / SPS
Alternate : B. Nicolai / PS.

Division du Personnel
Personnel Division

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE D'ASSURANCES - 110ème et 111ème réunions

A ses 110ème et 111ème réunions, le Comité de Gestion de la Caisse d'Assurances du CERN, maintenant constitué sous sa forme définitive conformément aux Statuts de la Caisse, édition de 1976, a procédé à l'examen de son programme d'activités. Il a accordé la priorité à l'établissement de son propre règlement intérieur et à la solution des questions requérant d'urgence une autorisation officielle du Comité, en particulier, l'élaboration de directives pour une application uniforme des dispositions statutaires relatives au versement de valeurs de transfert aux personnes qui ont cessé d'être membres de la Caisse à leur départ du CERN.

Le Comité a aussi expressément autorisé l'Administration de la Caisse à diffuser un document d'information à tout le personnel assuré, étant entendu qu'une réunion d'information sera organisée ultérieurement. (Note : cette réunion a depuis lors été fixée provisoirement au 21 avril.)

Le Comité se compose comme suit :

	Membres	Suppléants
Président	: T. Ball	G.R. Macleod
Membre nommé par le Directeur général	: G.R. Macleod	C. Rufer
Membres de droit :		
Chef de la Division des Finances	: C. Tièche	P.C.P. Mollet
Chef de la Division du Personnel	: G. Ullmann	F. Niemann
Membre désigné par l'Association du Personnel	: C. Busi (Mme)	K. Bätzner
Membres élus	: C. Roy	K.S. Kölbig
	G. Maurin (*)	M. Reinharz
	D. Dekkers	R. Grégoire

(*) Le Comité a élu M. G. Maurin Vice-Président pour la durée de son mandat de membre.

Pour assurer leur renouvellement par tiers en trois ans, le Comité a décidé que les trois membres élus actuellement en fonction, de même que leurs suppléants, rempliront leur charge pendant trois ans, deux ans et un an respectivement, selon l'ordre décroissant du nombre de voix obtenues.

Les suppléants, candidats à un siège de membre, qui n'y sont pas élus, conservent leur mandat.

Les prochaines élections auront lieu à la fin de 1977 selon un mode de scrutin qui sera défini au cours de l'année et approuvé par le Comité des Finances.

Administration de la Caisse
d'Assurances